



## BULLETIN D'INSCRIPTION 2025 – 2026

## \*\* SÉANCES DE MÉDITATION\*\*

\* Nom : \_\_\_\_\_

\*Prénom : \_\_\_\_\_

\*Né(e) le : \_\_\_\_\_

\*Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\*Tél : \_\_\_\_\_ \*E-mail : \_\_\_\_\_

Sollicite mon adhésion comme membre de l'association et reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts (consultables sur le site internet [www.atelier-du-qigong-vicinois.com](http://www.atelier-du-qigong-vicinois.com) ou disponibles sur simple demande par e-mail).

## TARIFS 2025-2026

Adhésion annuelle obligatoire à rajouter aux tarifs ci-dessous : 15 euros

## MEDITATION

**1 Mardi sur 2, tous les 15 jours – 19h30-20h30**

Maison du Mérantais -Voisins Bretonneux (78)

**Séance à l'unité : 15 €****Carte 5 séances : 75 € (carte valide jusque juillet 2026)****Carte 10 séances : 135 € (carte valide jusque juillet 2026)**

## Mode de règlement de l'adhésion annuelle (15 Euros) et des cours :

### Règlement par virement

(RIB sur demande - 1 seul virement possible incluant les 15 Euros de cotisation + le tarif de votre cours ou atelier ou stage. Merci de préciser dans le libellé du virement votre prénom et votre nom et l'objet de votre virement)

### Règlement par chèque(s) à l'ordre de « Atelier du Qi Gong Vicinois »

A donner au professeur lors du premier cours, accompagné du bulletin d'inscription ou à envoyer à l'adresse de la secrétaire de l'association (sur demande).

Pour les inscriptions aux cours à l'année, il est **possible de payer en trois chèques** (un par trimestre, les 3 chèques sont à remettre avant le 03.10.2025)

Besoin d'une attestation d'inscription (pour CE ou autre...) ?  OUI  NON

Autorisation d'utiliser mon image pour publication éventuelle sur le site web ou la brochure de l'association  OUI  NON

Questionnaire de santé QS Sport rempli et signé  OUI  NON

### Ou

Certificat médical si nécessaire  OUI  NON

## SIGNATURE

*En signant ce bulletin, vous acceptez le recueil de ces informations, nécessaires à la gestion de votre adhésion. Elles sont destinées au bureau de l'AQGV et sont conservées pendant la durée de votre adhésion. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivant.e.s : Bureau de l'AQGV, et aux différents enseignants de l'association.*

*En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : Bureau de l'AQGV - bureau.aqgv@afnic.fr ou AQVG, Maison des Associations, 37 Avenue du Plan de l'Église, 78960 Voisins le Bretonneux*